



**ASCODE**

**ASSOCIATION POUR LE CODEVELOPPEMENT**

**MIGRATIONS AFRICAINES ACTUELLES ET DEVELOPPEMENT  
11<sup>ème</sup> CONFERENCE INTERNATIONALE METROPOLIS  
LISBOA 2006**

**VISION ET APPROCHE DU CODEVELOPPEMENT :**

**L' APPORT DE ASCODE DANS L'APPUI AUX MIGRANTS ET LE PROCESSUS**

**DU DEVELOPPEMENT LOCAL.**

**Par Mamadou Cheikh AGNE  
Secrétaire Exécutif ASCODE**

## **Introduction**

Dans l'analyse du concept de codéveloppement, on s'évertue par le biais d'un partenariat de type nouveau à faire en sorte que les acteurs en l'occurrence les migrants en soient les vecteurs. Le concept de Codéveloppement permet d'assurer la mutation des rapports classiques de coopération marqués dans une certaine mesure par un unilatéralisme vers des rapports dynamiques d'échanges concertés visant un développement durable des pays du sud ; laquelle mutation sera à même d'introduire les actions appropriées pour un développement endogène de ces terroirs.

Le Sénégal est un pays de forte tradition migratoire qui compte une imposante communauté à l'étranger. Ce phénomène résulte des déséquilibres économiques existant entre les pays riches et pays pauvres. L'inégalité dans la distribution des richesses naturelles, les décalages temporels et spatiaux de la croissance ont incité les populations de ces pays à migrer vers des pôles économiques plus cléments.

Cette présence de colonies étrangères notamment les sénégalais de l'extérieur s'explique par la recherche d'une meilleure situation économique.

Les pays du nord dans un environnement économique mondiale difficile considèrent qu'ils ne peuvent plus continuer à supporter cette migration d'envergure et les pays du sud sont obligés d'admettre que si l'émigration peut constituer un ballon d'oxygène social à court terme, elle est rarement au regard de sa configuration actuelle à la base d'un développement durable.

La stratégie idoine pour valoriser l'apport financier des migrants réside dans la nécessité de promouvoir des actions au niveau local susceptibles de faire des émigrés eux-mêmes des vecteurs et acteurs dynamiques du développement ; d'où la pertinence du concept de codéveloppement lequel constitue le soubassement des actions entreprises par ASCODE depuis sa création.

L'association est créée en 2002 pour servir de cadre de réflexion et d'action permettant de mobiliser l'effort de ses membres en particulier les sénégalais de l'extérieur pour le développement du pays. Faire d'eux de véritables acteurs de développement dans leurs zones d'origine, est l'un des objectifs prioritaires que l'association s'est fixée depuis sa création. Elle travaille depuis lors selon une approche participative susceptible de contribuer à la réalisation d'initiatives de développement ou l'élaboration de projets susceptibles de contribuer à leur réinsertion socioéconomique dans le pays.

C'est dans ce cadre qu'un plan stratégique 2003-2007 a pu être élaboré mettant en relief les actions à mener dans le domaine économique et sociale. Lesquelles actions s'inscrivent dans un processus de développement local. Ce qui justifie que son intervention soit le plus circonscrite au niveau local avec l'appui de ces partenaires stratégiques et rend plus qu'actuel la pertinence du concept de codéveloppement. Cependant il convient de souligner que la réalisation de ces actions ne saurait ne pourrait revêtir toute l'efficacité et la portée escomptée si un renforcement de capacités ne l'accompagne pas. Telles sont les trois principales parties qui constitueront les axes de notre communication.

## I. DYNAMIQUE D'ENCADREMENT ET D'ORIENTATION DES MIGRANTS

Au niveau local, ASCODE s'est engagée dans une dynamique d'encadrement et d'orientation des migrants d'ici et de là bas pour examiner les modalités de facilitation de leur réinsertion socioéconomique mais aussi à appuyer leur famille dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus. Le choix de l'implantation des bureaux locaux de développement n'est pas en effet fortuit. En effet, il est fait en raison du critère lié à la pauvreté qui sévit dans ces zones, le second critère non moins important est du au fait que ces bureaux sont localisés dans des régions de très fortes concentrations de populations migrantes.

En faisant du co-développement le fondement de son action, ASCODE compte intervenir en amont et en aval dans la problématique de la réinsertion des émigrés.

Ces derniers, ressortissants de ces zones pourront trouver dans ces bureaux de développement toutes les informations requises relatives aux programmes d'insertion socio-économique des émigrés élaborés par l'organisation (ASCODE), ainsi que les informations relatives aux opportunités d'investissement ou l'élaboration de projets de retour au pays. **Tous** ces objectifs d'appui s'inscrivent en droite ligne dans le processus du développement local. Il obéit à une logique de mise en synergie des actions développées par les ONG d'une part et par les pouvoirs publics d'autre part. C'est dans cette perspective que s'explique et se justifie la mise en place de bureaux de développement local dans quatre régions de forte tradition à l'émigration à savoir Diourbel, Matam, Tamba et Louga.

Comme enjeu de la décentralisation, le développement local est entendu comme une nouvelle approche des questions de développement qui privilégie les initiatives à la base, c'est-à-dire des acteurs de terrains ceux la même qui sont confrontés aux problèmes et à la réalité des besoins des populations locales.

Il peut être défini comme une intervention structurée, organisée à visée globale et continue dans un processus de changement de terroirs locaux en proie à des difficultés ou besoins insatisfaits.

De telles initiatives peuvent être suscitées du haut mais il est essentiel que la base se les approprie et soit amenée à les conduire. Ce qui suppose une association des populations ou de leur divers groupements à l'élaboration des politiques de développement au niveau local.

C'est la raison pour laquelle l'association pour le codéveloppement s'appuie sur cette dynamique participative des populations à la base pour intervenir et suivre de près les actions bénéfiques déclenchées dans les secteurs socio-économiques de concert avec les populations des régions pilotes où sont prévues la mise en place des bureaux locaux de développement.

L'analyse des indices de la pauvreté fait référence justement à certaines de ces régions dans lesquelles ASCODE compte intervenir.

En mettant en place ces bureaux locaux de développement, ASCODE compte atteindre les objectifs suivants :

- appuyer l'intervention des pouvoirs publics dans les secteurs sociaux de base
- créer une dynamique de développement participatif dans l'élaboration de projets socio-économiques pour le compte des populations
- susciter et appuyer les initiatives des migrants pour une réelle participation au développement endogène de leur localité.

- Soutenir les projets collectifs ou individuels des migrants qui vont générer une amélioration de la qualité de vie des groupes sociaux ciblés.

C'est dans l'optique d'atteindre cet objectif de soutien des projets collectifs ou individuels des migrants que ASCODE a déjà ficelé un programme appelé **Migrations / Codéveloppement pour le Réinsertion Socio-économique des Sénégalais de l'Extérieur**. Le programme proposé, se veut une réponse pertinente aux préoccupations de autorités de promouvoir le retour des immigrés et leur insertion par l'emploi à travers des investissements dans le secteur des PME/PMI. Ce programme de création de PME/PMI sera mené d'abord au niveau des quatre régions pilotes avant d'être élargie aux autres régions au profit des émigrés sénégalais actuellement en séjour à l'étranger ou de retour et en quête d'opportunités pour s'installer définitivement.

Le programme vise à mettre en place une structure fiable dont la vocation serait d'aider les migrants qui veulent rentrer au pays, ceux qui sont déjà retournés et qui veulent investir dans des activités productives, les investisseurs nationaux qui souhaiteraient des associations et/ou des joints ventures... à accéder aux financements existants pour la création de Petites et Moyennes Entreprises de production de biens et de services et pour l'accès à des services sociaux performants.

D'autre part, en vue d'élargir la réflexion sur les différentes expériences du Codéveloppement dans différents pays, de dégager des perspectives d'avenir permettant de mener des actions concrètes avec les migrants au profit du développement local et d'étudier les voies et moyens pour capitaliser l'expertise, l'expérience et les disponibilités financières des sénégalais de l'extérieur que l'association pour le codéveloppement a pris l'initiative d'organiser un **Forum International sur Migrations et Codéveloppement** en Mars 2006 à Dakar. Le forum a été un cadre privilégié de dialogues et d'échanges entre les acteurs que sont les migrants, les experts nationaux et étrangers, les autorités gouvernementales, les représentants des organisations non gouvernementales, ainsi que les représentants des ambassades des pays du nord autour de la problématique de la migration.

Les différentes expériences accumulées durant plusieurs années constituent en elles mêmes si elles sont rationnellement exploitées et accompagnées un élément propice favorable au développement des zones de départ.

En outre, l'organisation d'un tel forum se justifie par de multiples problèmes qui se posent aux sénégalais de l'extérieur : à l'étranger et au pays y compris. La nécessité de faire l'état des lieux, de diagnostiquer les goulots d'étranglement, d'y trouver les solutions idoines paraît indispensable.

Par ailleurs, en mettant en exergue l'importance de l'accompagnement et de l'encadrement des sénégalais de l'extérieur dans la perspective de leur retour, ASCODE œuvre dans la même optique et conformément à sa mission à rendre opérationnelle les programmes et projets élaborés dans le codéveloppement mettant ainsi en œuvre des actions dans le domaine social et économique au profit des familles des sénégalais de l'extérieur et des populations en général.

## **II MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE CODEVELOPPEMENT DANS LE CADRE DU DEVELOPEMENT LOCAL**

En développant un partenariat fécond avec les organismes de développement (fondations, organisations non gouvernementales de développement et autres associations ...) ASCODE entend rendre encore plus vivant le concept de codéveloppement.

En effet, il est important de souligner que toutes les réalisations faites par l'association l'ont été sur la base de ce partenariat mais aussi par l'apport inestimable des membres résident à l'étranger ou au Sénégal. C'est dans ce sillage qu'un plan stratégique 2003-2007 a été élaboré pour permettre à l'association de développer des initiatives et projets dans les sociétés d'origine afin de participer au développement endogène de ces localités.

## **2.1 Domaine de l'éducation**

**Dans ce domaine**, ASCODE conformément à sa mission appuie les pouvoirs publics dans leur effort d'amélioration de la qualité des infrastructures et des équipements scolaires. C'est ainsi qu'une **salle de classe** a été construite à l'école primaire de Touba entièrement financée par les membres de l'organisation. Ce programme a été exécuté durant l'année 2003.

Un programme Education santé financé par des partenaires espagnols en l'occurrence la Fondation CEAR et l'agence espagnole de coopération internationale est en cours d'exécution.

Ce projet cible les régions de Dakar, Diourbel et Louga. Son objectif est de mettre en place dans ces régions au niveau de vingt (20) établissements scolaires identifiés des latrines et points d'eau afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de santé des élèves dans ces écoles primaires et collèges.

Dans cette même optique, en partenariat avec la Fondation CEAR d'Espagne, le Gouvernement des Iles Canaries et l'entreprise espagnole de Glace Kalise, l'association compte procéder à la distribution gratuite dès le mois de décembre 2005, **plus de 1000 sacs à dos avec du matériel scolaire** inclus dans les écoles primaires des zones rurales des départements de Mbacké et Thiès

Un programme **de constructions et d'équipements d'écoles primaires** dans différentes localités du Sénégal sera mis en oeuvre en partenariat avec la Fondation CEAR et la Fondation Yehudi Menuhin d'Espagne, le Ministère de l'éducation Nationale. Ce projet démarrera en 2006 par un programme pilote de constructions de **trois (3) établissements à Sam Notaire (Région de Dakar), Deysangou et Ngahye** dans la Région de Diourbel.

## **2.3. Domaine de la promotion économique et sociale**

### **➤ Projet intégré de promotion économique et sociale de Darou Nahim et environ**

L'organisation va entamer à **Darou Nahim et villages environnants**, un programme intégré de promotion économique et sociale pour le compte des femmes avec cinq principales composantes : hydrauliques villageoises, micro crédit, alphabétisation, périmètre maraîcher et bois de village. Ce programme a obtenu l'accord du Gouvernement des Iles Canaries et du MPDLC de Tenerife.

L'objectif de ce projet est d'améliorer les conditions de vie des populations et assurer ainsi un développement intégral et endogène de la localité et de ses environs.

### **➤ Programme micro crédit /micro finance**

De nos jours, la micro finance est devenue l'un des principaux instruments de lutte contre la pauvreté par le biais de l'institutionnalisation des mutuelles d'épargne et de crédit.

Les facteurs justifiant le développement de ces caisses sont à chercher dans le fait que ce sont des structures de financement accessibles aux populations démunies dans lesquelles les besoins croissants pour le développement des activités génératrices de revenus sont satisfaits.

En faisant de la micro finance un des secteurs clés de son intervention dans le domaine du développement, notre organisation compte agir sur un autre levier important pour lutter contre la pauvreté.

**Dans ce cadre**, l'association a pu mettre en place deux types d'actions. L'une est basée sur le **Tout Petit Crédit aux Femmes (TPCF)** et l'autre sur la mise en place d'une Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Acteurs du Codéveloppement (MEC ACODE).

Le programme tout petit crédit a pu être mis en œuvre grâce aux membres surtout sénégalais de l'extérieur, qui ont financé **trois fonds de crédit aux femmes**. C'est ainsi que cinq cycles de crédit ont pu être réalisés au profit de deux groupements de femmes dans la zone de Touba et dont les remboursements ont été effectifs à chaque échéance. Ces fonds ont permis à nos bénéficiaires de mener des activités génératrices de revenus dans les domaines de la couture, de la teinture, et du petit commerce.

L'autre volet concerne la mise en place de la **Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Acteurs du Codéveloppement (MEC ACODE)**. Cette structure mise en place à Dakar compte être un outil financier capable de faciliter l'accès au crédit pour les membres mais aussi d'être un moyen efficace d'épargne.

La manne financière envoyée par les migrants représente dans certaines localités du pays plus de 90% des revenus des ménages. A l'échelle de la planète, le constat est le même jamais les émigrés n'ont envoyé tant d'argent vers leur pays d'origine. Selon les estimations de la banque mondiale, les flux ont progressé de 50% en cinq ans. Au Sénégal, elle est évaluée à plus de 300 milliards de Fcfa compte non tenu des envois par les circuits informels. Elle constitue un facteur de régulation sociale en réduisant de façon considérable la pauvreté. C'est en s'interrogeant sur la durabilité de ce système de survie ainsi que sa mise à profit que nous avons pensé notamment avec les familles des sénégalais de l'extérieur promouvoir un système d'épargne et de crédit susceptible d'assurer aux femmes gérantes de ménages d'assurer leur indépendance économique à travers un système de renforcement de capacités dans des corps de métier (teinture, couture, transformation de fruits et légumes...) Ce renforcement de capacités devant déboucher à la création de micro entreprises qu'elles devront gérer. La mutuelle est toute indiquée pour leur permettre de disposer de ce financement.

En inscrivant ces actions dans le cadre de la prise en charge d'un certain nombre de besoins économiques socio ou culturels, l'association pour le codéveloppement n'en pense pas moins que pour pouvoir assurer une durabilité et une pérennisation des actions entreprises dans le cadre de ces programmes de codéveloppement, il importe d'assurer un renforcement de capacités des populations locales, des migrants bénéficiaires de projets ou programmes pour que la fin de ces programmes ne soient pas synonymes de fin de perspectives de développement socioéconomique. C'est pourquoi dans la mise en œuvre des programmes et projets de ASCODE, la formation sera une activité transversale et va constituer un instrument efficace pour la politique de responsabilité et de transfert de compétence des bénéficiaires.

### **III. RENFORCEMENT DE CAPACITES POUR UNE PERENNISATION DES ACTIONS DE CODEVELOPPEMENT**

#### **3.1 Centre Codéveloppement**

Pour aussi mieux connaître l'approche du développement axée sur les sénégalais de l'extérieur comme vecteurs de développement, ASCODE a mis en place un **Centre d'orientation, de Documentation et de Formation pour le Codéveloppement à Dakar**, avec l'appui du MPDLC, de AFRICAINFOMARKET et du Gouvernement des Iles Canaries. Ce centre est doté d'équipements et de matériels pour dispenser une formation dans différents domaines mais aussi permettre à étudiants, élèves, chercheurs, membres des ONG ... de disposer d'une **bibliothèque spécialisée avec des ouvrages** dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, de la micro finance, de l'informatique, et surtout des questions d'émigration. Ce centre existe depuis janvier 2004 et l'accès est gratuit.

Le centre co-développement a été créé par ASCODE avec l'appui de son partenaire stratégique le MPDLC pour servir de cadre d'échanges d'information pour les sénégalais désireux d'immigrer en Europe. Il leur permettra de disposer des informations appropriées sur les politiques migratoires des pays d'accueil et les législations en vigueur mais aussi permettre aux immigrés candidats au retour d'être de véritables acteurs de développement. Ce centre codéveloppement est ouvert aux sénégalais de l'extérieur, aux associations et ONG ainsi qu'aux institutions publiques et privées. Il compte en son sein des composantes qui restent en adéquation avec les objectifs qui lui sont assignés.

### **3.2 Centres de formation polyvalent des bureaux de développement local**

Au niveau de bureau de développement au niveau local, sont créés des **Centres de formation Polyvalent** ouvert à un large public de jeunes (qualifiés ou non, porteurs de projets, de groupements de femmes, d'associations) pour en faire un carrefour de dynamiques, lieu de formation, d'échanges d'expériences et de réflexion permanente pour l'amélioration de l'apprentissage, le développement de la localité. Ces centres de formation polyvalents sont ouverts aux jeunes filles, garçons et femmes de migrants des localités où sont implantés les BDL.

L'intérêt de leur création réside dans l'optique de renforcer les capacités des populations locales en vue d'une part, de sécuriser toutes les opérations de financement mais aussi, de contribuer à l'émergence d'une formation qualifiante gage d'une insertion socio-économique durable de ces bénéficiaires.

Comme son nom l'indique, ce type de centre polarisera plusieurs composantes dont celles dites principales et d'appui à priori identifiées et dont le choix s'inscrit en droite ligne avec les objectifs d'apprentissage et de renforcement de capacités cités plus haut. Les composantes principales (formation technique) sont les suivantes : Couture, Teinture, Informatique, Transformation de fruits et légumes. Quant aux composantes d'appui ou enseignement d'appoint elles concernent : l'alphabétisation, la gestion comptabilité simplifiée, la gestion marketing et la gestion des organisations.

### **Conclusion**

Nonobstant sa jeunesse, l'association pour le codéveloppement conformément à sa mission d'appui des pouvoirs publics dans les domaines de l'éducation et de la santé, d'accompagnement, d'encadrement et d'orientation des migrants s'est évertuée au cours de ses trois années d'existence à agir pour le codéveloppement comme moyen de solidarité pouvant permettre aux acteurs que sont les migrants d'apporter leur contribution au développement de leur sociétés d'origine.

Ces derniers s'affirment de plus en plus comme acteurs du développement, mais en plus d'être des acteurs du développement de leur société, il convient aussi de préciser que les migrants sont aussi des acteurs de développement de leur sociétés d'accueil. Ils constituent dès lors des sujets actifs sur la scène internationale porteurs de la coopération et de la solidarité.

